

L'intendant

No. 41, février 2017



Bulletin d'information et de réflexion sur notre environnement.

L'intendant publie ci-dessous un texte intéressant écrit par un observateur présent à notre dernière AGA, le 12 juin 2016 et publié sur le site internet «*C'est ma ville, Haut-Saint-Laurent*», le 19 juin 2016.

<http://www.cestmaville.com/5343-2/>

Toujours aussi enthousiastes au... CIEL

Une bonne quarantaine d'amants de la nature ont littéralement pris d'assaut une cabane à sucre de la montée Quesnel à Saint-Anicet, dimanche le 12 juin dernier, afin d'assister à l'assemblée générale annuelle du Centre d'intendance écologique Latreille. Le CIEL est une corporation à but non lucratif ayant pour but d'acquérir des terres afin d'en préserver la biodiversité et d'en assurer la pérennité au profit des générations futures.



« C'est probablement l'assemblée où l'assistance a été la plus nombreuse », a déclaré d'emblée Jean-Marie Latreille, le président fondateur du CIEL – reconnu organisme de bienfaisance par les gouvernements du Québec et du Canada –, qui compte aujourd'hui 133 membres. L'organisme du Haut-Saint-Laurent, qui célèbre sa 20^e année d'existence, peut compter sur l'appui de groupes écologistes tant nationaux que locaux tels que Nature Québec, Réseau québécois des groupes écologistes, Amis de la Réserve nationale de la faune du Lac Saint-François, Comité ZIP du Haut-Saint-Laurent, Ambioterra, SCABRIC, CRRC, CRIVERT, RÉGLEAU, etc.

À l'heure actuelle, le CIEL possède et gère quelque 143 hectares de terres – boisées ou en friche – réparties au sein de deux réserves naturelles créées dans le Suroît : la Réserve naturelle du Coteau-de-la-Rivière-LaGuerre d'une superficie 111 ha à Saint-Anicet et Godmanchester et la Réserve naturelle de la Baie-des-Brises dans la municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka, d'une trentaine d'hectares.

Le 7 décembre dernier, le CIEL ajoutait, grâce à la générosité d'un membre, 2,43 ha sis au coin de la

montée Quesnel et du chemin Leahy, à Saint-Anicet. Comme les autres terrains légués au CIEL ou achetés par ce dernier au fil des ans, celui-ci demeurera exclu à perpétuité de toute activité lucrative, assurant ainsi sa protection définitive. Quelques 1000 plantules d'espèces indigènes y ont été repiquées en mai grâce aux bons offices des bénévoles.



Bien identifiées par des panneaux d'information, les réserves naturelles du CIEL, surtout celle de la Baie-des-Brises enclavée de toutes parts par le développement domiciliaire, font l'objet d'une surveillance régulière. Une équipe de surveillance – dont les 11 membres bénévoles portent chacun un dossard – a été constituée afin de s'assurer que personne n'altère le milieu naturel, chacun des membres de l'équipe de surveillance s'engageant à patrouiller au moins quatre fois par an. Mais malgré la bienveillance agissante de ses bénévoles, l'organisme est confronté à un défi de taille : celui de la relève. « Beaucoup de jeunes se disent préoccupés par l'environnement, mais l'âge moyen de nos membres est assez élevé, s'est inquiété Jean-Marie Latreille en parcourant des yeux l'assemblée où prédominaient crânes dégarnis et têtes grisonnantes. Ce à quoi un participant pince-sans-rire a rétorqué, soulevant l'hilarité générale : « C'est peut-être parce qu'on est plus près du ciel que les jeunes ... »

André Lachance

Les correspondants bénévoles du Haut-Saint-Laurent

UNE PLANTATION RÉUSSIE

Le 7 décembre 2015, CIEL signait le contrat d'acquisition d'un nouveau terrain de 2.43 ha situé en bordure du chemin Leahy, à l'intersection de la Montée Quesnel dans la municipalité de Saint-Anicet

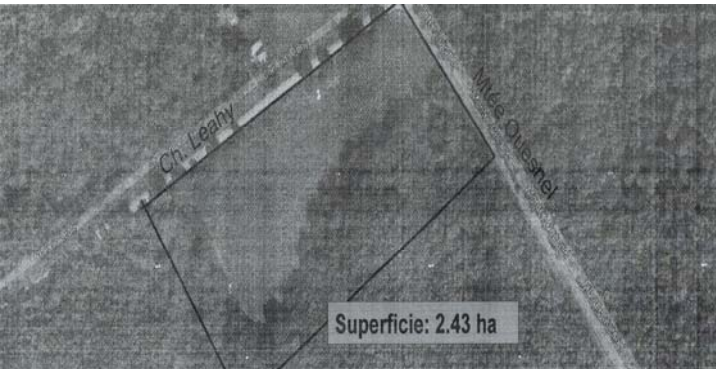


IMAGE SATELLITE DU NOUVEAU TERRAIN
Sur la partie anciennement cultivée, 1280 plantules d'arbres ont été plantées par une équipe de bénévoles en mai 2016 sous la direction de David Lemieux-Bibeau, ingénieur-forestier.

Sur les 2.43 ha, environ 1.25 ha était consacré à la culture du maïs par semi direct, impliquant l'utilisation massive d'herbicides. (Voir à ce sujet l'article portant sur la contamination d'un étang sur la réserve naturelle voisine publié dans *L'intendant* no 13, déc. 2007). Le sol est en effet constitué d'une moraine pierreuse difficilement cultivable se prêtant beaucoup mieux à la foresterie et dans le cas du CIEL, au reboisement grâce à l'établissement d'une plantation écologique. C'est dans ce contexte que David Lemieux-Bibeau ing.f. a produit un plan d'aménagement introduisant une variété d'arbres composée d'essences représentatives de la forêt précoloniale : chênes, caryers, érables à sucre, cerisiers tardifs, noyer, pins, etc ...



L'équipe de bénévoles :

De gauche à droite :

Daniel Leblanc
Robert Poupard
David Lemieux-Bibeau
JML
Denise St-Germain
Pierre Léger
Jean-Luc Génier
Francine Poupard
(absente sur la photo)



C'est ainsi que le 23 mai, dès 09h00, l'équipe de planteurs s'est mise à la tâche, Il était 19h00 quand la dernière plantule a été mise en terre. L'été qui a suivi a été sec et, en juillet, Pierre Léger, très impliqué dans l'acquisition de ce terrain, a procédé à l'arrosage patient et systématique des plants. En début d'automne, le taux de survie de la plantation dépassait les 80%. Les plants ont aussi été munis de spirales contre les rongeurs et de protecteurs pour prévenir qu'ils ne servent de petit déjeuner aux cerfs qui en raffolent. On peut donc dès maintenant rêver d'un beau milieu forestier diversifié au coin de la Montée Quesnel et du chemin Leahy à Saint-Anicet tel qu'on pourra l'admirer d'ici quelques années.

PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU CIEL : DIMANCHE LE 11 JUIN 2017 À 13H00

Conférencier invité : **Dr Daniel Leblanc**

Sujet : **Aménagement forestier et biodiversité**

Le Dr Leblanc, fort de son expérience d'une trentaine d'années dans le domaine de la foresterie, nous informera sur cette nouvelle philosophie de l'intervention humaine dans la nature où son action respecte les conditions d'existence de la biodiversité et la pérennité des ressources. Après la présentation, les gens présents seront invités à une visite guidée et commentée d'une forêt voisine, propriété du Dr Leblanc, inspirée par ce type d'aménagement.

N'oubliez d'inscrire cette assemblée à votre agenda 2017.